

# PROGRAMME DE FORMATION



TP Conseiller en Insertion Professionnelle

## Public visé, condition d'accès

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

La formation est ouverte aux demandeurs d'emploi, salariés dans le cadre du Compte Personnel de Formation ou du plan de formation de leur entreprise.

Cette formation peut être suivie par les personnes en situation de handicap dans les conditions suivantes :



Pour les personnes malvoyantes, le support de cours en très gros caractères, en format papier et en format numérique, peut leur être mis à disposition avant le démarrage du cours.



Pour les personnes à mobilité réduite, nos locaux à Pointe à Pitre Chemin Neuf sont accessibles (rampe d'accès, toilettes aménagées). Par ailleurs, la visioconférence permet aussi aux PMR de suivre les cours en direct depuis leur domicile ou leur bureau. Ce procédé permet d'éviter des déplacements quotidiens souvent éprouvants.



Pour les personnes sourdes ou malentendantes, en plus des supports de cours écrits qui sont remis avant le cours, il est possible sous certaines conditions de faire appel à un service de sous-titrage en direct via le service ACCEO / TADEO. <https://www.acceo.fr/comment-ca-marche.html>

Sur le plan du **financement de la formation**, KARUCONNECT travaille avec CAP EMPLOI et l'AGEFIPH, permettant ainsi à des personnes en situation de handicap d'**accéder à la formation**.



Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre cet accompagnement. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Notre référente handicap : Jade PERIAC 0690 67 34 16

## Prérequis & Conditions d'admission

Baccalauréat, une première expérience professionnelle dans le domaine est la bienvenue.

Entretien individuel et tests psychotechniques

## Objectifs opérationnels de la formation et contenu

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle » (CIP). Titre de niveau 5 (BAC +2), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être

NDA : 01973368297 auprès de la DIRECCTE Guadeloupe Karuconnect – 19 rue Bertrand Maréchaux – 97121 Anse-Bertrand – Guadeloupe Siret : 90761041400019 – Naf : 8559A – RCS Pointe-à-Pitre SASU au capital de 2 200 € Tel : 0690 67 34 16 – Email : karuconnect@gmail.com - Site internet : <https://karuconnect.fr>

obtenues en suivant un ou plusieurs blocs de compétences.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

## Equivalences et passerelles

---

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations (source France Compétences) :  
Aucune

## Débouché et suite de parcours

---

Cette formation prépare une insertion directe en emploi : conseiller en insertion professionnelle ; conseiller en insertion sociale et professionnelle ; conseiller emploi formation ; conseiller à l'emploi ; chargé d'accompagnement social et professionnel ; chargé de projet d'insertion professionnelle ; accompagnateur socioprofessionnel.

Elle peut être prolongée avec (source ONISEP) :

Un BAC + 3

- Licence pro mention intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle

Un BAC + 5

- Master mention intervention et développement social
- Master mention psychologie sociale, du travail et des organisations
- Master mention sociologie

## Durée de la formation, modalités d'organisation et tarif

---

Durée totale de la formation : **710 heures**

500 heures en présentiel en centre de formation (17 semaines)

210 heures de stage en entreprise (6 semaines)

La formation est organisée en continu, elle se déroulera dans nos locaux de Pointe à Pitre

**Karuconnect**

117 rue Frébault Pointe à Pitre

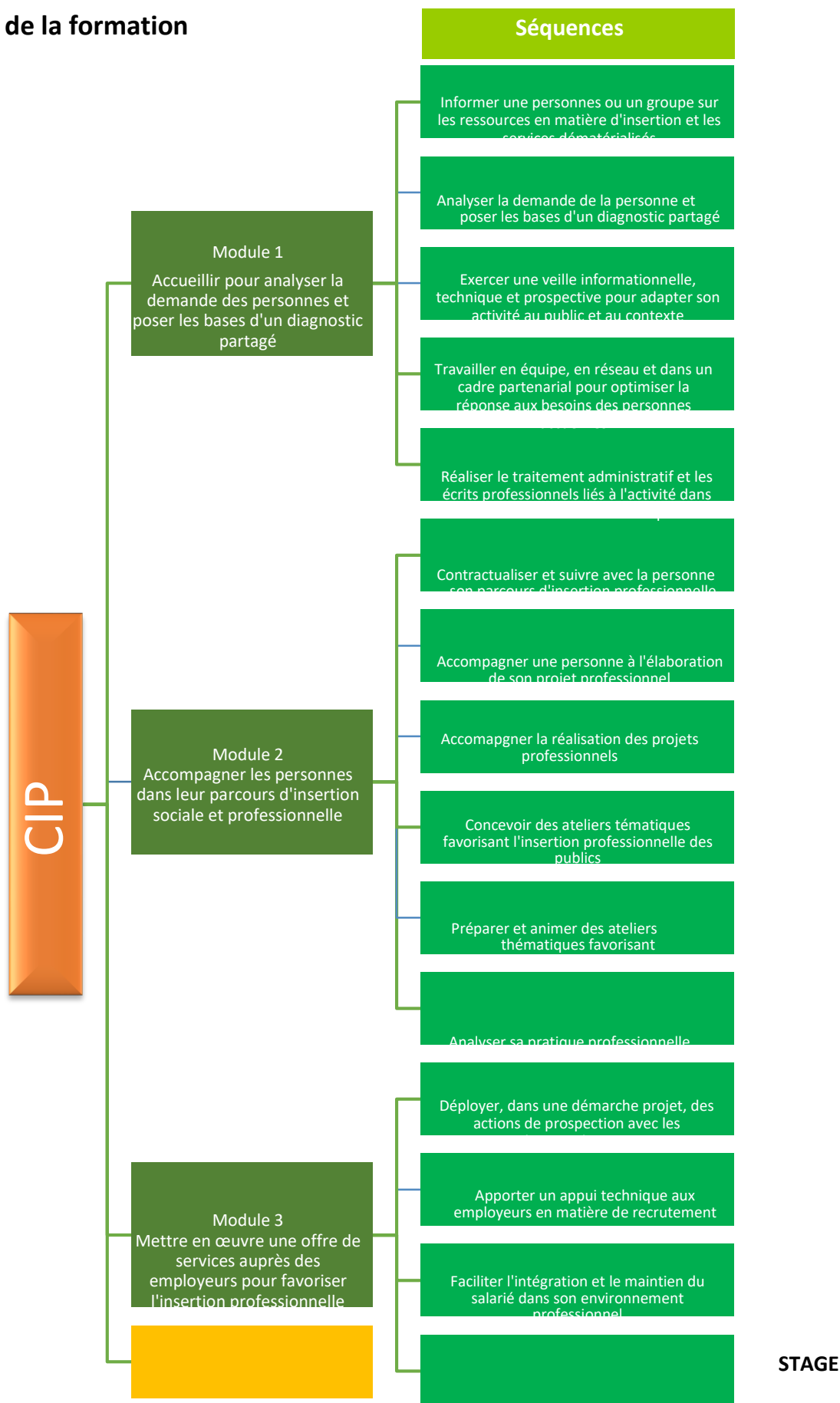
**Karuconnect**

53 Chemin Neuf Pointe à Pitre 

Mail : [karuconnect@gmail.com](mailto:karuconnect@gmail.com)

**Tarif : entre 8 euros et 15 euros du coût horaire de la formation en centre.**

## Contenu de la formation



NDA : 01973368297 auprès de la DIRECCTE Guadeloupe Karuconnect – 19 rue Bertrand  
 Maréchaux – 97121 Anse-Bertrand – Guadeloupe Siret : 90761041400019 – Naf : 8559A – RCS  
 Pointe-à-Pitre SASU au capital de 2 200 € Tel : 0690 67 34 16 – Email : karuconnect@gmail.com -  
 Site internet : <https://karuconnect.fr>



## Programme détaillé de la formation

### Le métier de conseiller(ère) en insertion professionnelle 35h

- Connaître les différents secteurs d'activité et types d'emplois accessibles
- Connaître le cadre législatif du champ de l'insertion professionnelle
- Identifier sa situation par rapport aux acteurs et aux métiers de l'accompagnement à l'emploi et à la reconversion professionnelle

### Accueillir les personnes en démarche d'insertion 40h

- Maîtriser les procédures d'accueil en fonction du cahier des charges
- Analyser la demande et identifier les besoins
- Maîtriser les spécificités et les gestions des différents publics

### Etablir un diagnostic partagé 50h

- Savoir s'adapter au cadre de référence de la personne en démarche d'insertion : exercer une veille informationnelle, technique et prospective
- Informer et orienter la personne en démarche d'insertion sur les ressources en matière d'insertion
- Mobiliser un réseau ou des partenaires
- Réaliser le traitement administratif et rédiger les écrits professionnels efficaces sur Word

### Réaliser le traitement administratif et les écrits

#### professionnels dans un environnement numérique 35h

- Rédiger des fiches de liaison efficaces et des synthèses d'entretien
- Utiliser la suite bureautique (WORD, Excel, PowerPoint etc)
- Concevoir et présenter un document avec les outils bureautiques

**MO  
DUL  
E 1**  
**160h**

### Accompagner la personne du projet à l'emploi 45h

- Accompagner la personne dans la résolution de ses problématiques personnelles
- Identifier les facteurs freinant l'insertion, lever les freins
- Co-construire et contractualiser un parcours d'insertion, valider un projet professionnel

### Concrétiser l'insertion 45h

- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Effectuer un suivi de l'évolution d'un parcours d'insertion
- Formaliser par écrit et rendre compte de son activité

### Concevoir, préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion 45h

- Connaître les spécificités de la pédagogie pour adultes
- Définir des objectifs pédagogiques en fonction de la demande et de la découverte des besoins
- Gérer la dynamique de groupe
- Le rôle de la motivation dans l'apprentissage
- Evaluer et formaliser un bilan de l'atelier

**MO  
DUL  
E 2**  
**180h**

**Analyser sa pratique professionnelle 45h**

- Connaître les différentes techniques de recherches d'emploi
- Utiliser les techniques d'auto-évaluation
- Gestion du stress et prise de recul
- Comment maintenir l'attention des apprenants

**zProspecter les employeurs et développer des modes de collaboration sur un territoire 40h**

- Les techniques de prospection
- Etablir un plan de prospection
- Les techniques de négociation
- Construire un argumentaire de négociation téléphonique

**La méthodologie de projet 40h**

- Formaliser un projet
- Elaborer d'un cahier des charges
- Intégrer les concepts du développement durable au projet
- Elaborer un plan d'action et un prévisionnel
- Evaluer et rendre compte

**Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement 40h**

- Analyser les besoins
- Connaître les procédures de recrutement
- Proposer les différentes aides financières relatives à l'emploi et à la formation

**Faciliter l'intégration du salarié dans son nouvel environnement professionnel 40h**

- Connaître le cadre légal de l'intégration en entreprise
- Adapter sa communication aux différents interlocuteurs
- Mettre en place un accompagnement efficace
- Utiliser les techniques de remédiation
- Réaliser un bilan professionnel

**Logiciels Microsoft contextualisés dans la pratique du métier de Conseiller**

Windows  
Word  
PowerPoint  
Excel

**MODULE 2****180h****MODULE 3****160h**

**Stage en entreprise** : 6 semaines de stage en entreprise, collectivités ou organismes de l'insertion sociale seront réalisées

## Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

### Méthodes pédagogiques

Méthode Expositive : 40%,

Méthode Active : manipulation 30%, mises en situation 30%

### Techniques pédagogiques

Séances en présentiel en salle de formation

...Séances à distance si nécessaire

Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques

Exercices individuels et en sous-groupes

### Supports pédagogiques

Paper-Board / Tableau blanc / Vidéoprojecteur

Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur si nécessaire) avec connexion internet

Supports de cours et d'exercices mis en ligne sur Google Classroom.

### L'évaluation formative en cours de formation

Deux Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

Une évaluation en milieu de formation regroupant : l'activité 1 du REAC « Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé » et l'activité 2 du REAC « Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle ». Une deuxième évaluation en fin de formation relative à l'activité 3 du REAC « Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle ».

- Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont : QCM / Travaux Pratiques (TP) / Mises en situations

### L'évaluation sommative, les modalités d'obtention du titre professionnel

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle.

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- Une mise en situation professionnelle, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) ;
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation ;
- Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
- Un entretien final avec le jury.

Le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre.

En cas de non-obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat peut se présenter aux CCP manquants dans la limite de la durée de validité du titre.

Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification. En cas de révision du titre, l'arrêté de spécialité fixe les correspondances entre les CCP de l'ancien titre et ceux du titre révisé. Le candidat se présente aux CCP manquants du nouveau titre. En cas de clôture du titre, le candidat ayant antérieurement obtenu des CCP dispose d'un an à compter de la date de la fin de validité du titre pour obtenir le titre initialement visé.